



Règlement intérieur Salles du Centre Social Rue de la Croix du Marché

1/ DESIGNATION DES LIEUX ET DU MATERIEL

Hall : 14 chaises

Salle Jonquille – Rez-de-chaussée

- Capacité** : 12 personnes
- Mobilier** : - Tables : 4 (1 de 3,00 m x 1,20 m, 2 de 1,60 m x 0,80 m, 1 ronde diam. 1,10 m)
1 table de consultation
- Chaises : 12 + 5 pour enfants

Salle Tulipe – Rez-de-chaussée - Non accessible

- Capacité** : 10 personnes
- Mobilier** : - Tables : 1 (dimension : 1,60 m x 0,80 m) - Chaises : 8

Salle Azalée – Rez-de-chaussée – Non accessible

- Capacité** : 10 personnes
- Mobilier** : - Bureau : 1 - Chaises : 4

Pour info. : 14 chaises sont disponibles dans le hall

Salle Pensée – 1° étage

- Capacité** : 15 personnes
- Mobilier** : - Tables : 4 (de 0,80 m x 1,20 m) - Chaises : 14 + 4 plastiques

Salle Pivoine – 1° étage

- Capacité** : En attente
- Mobilier** : - Tables : 1 table 0.80m x 1.70 m + 2 tables 0.80 x 1.20 m - Chaises : 11

Salle Camélia – 1° étage

- Capacité** : En attente
- Mobilier** : - Tables : / (dimension :) - Chaises : 5

Salle Cyclamen – 1° étage

- Capacité** : En attente
- Mobilier** : - Tables : / (dimension :) - Chaises : /

Salle Primevère – 1° étage

- Capacité** : En attente
- Mobilier** : - Tables : / (dimension :) - Chaises : /

Salle Marguerite – 2° étage

- Capacité** : 13 personnes
- Mobilier** : - Tables : 2 (dimension : 1,20 m x 0,70 m) - Chaises : 14

- Table ovale : 1 (dimension : 2,50 m x 1,28 m)

Salle Pâquerette – 2° étage

Capacité : 14 personnes

Mobilier : - Tables : 3 (2 dimension : 1,80 m x 0,80 m) - Chaises : 16
(1 dimension : 1,20 m x 0,70 m)

Salle Myosotis – 2° étage

Capacité : En attente

Mobilier : - Tables : 1 - Chaises : 8

Salle Edelweiss – 2° étage

Capacité : En attente

Mobilier : - Tables : / (dimension :) - Chaises : /

Matériel d'entretien :

- 1 corbeille à papier par salle
- 1 balai et 1 pelle aux 1° étage et rez-de-chaussée

Matériel mis à disposition et réservé uniquement aux associations, après réservation en Mairie :

⇒ Sonorisation, tableau « paperboard », écran, podium, panneaux blancs, ganivelles...

2/ SECURITE

En cas de gros problèmes, vous pouvez appeler le n° suivant :

06.21.49.06.89 (portable des Elus)

Plan d'évacuation : ci-joint

Extincteurs : 5

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance de la localisation des issues de secours et de leur bon fonctionnement. Les issues de secours ainsi que le matériel de sécurité devront rester dégagés (ni encombrés, ni condamnés) et libres d'accès pendant toute la manifestation.

3/ CHAUFFAGE – ELECTRICITE

Puissance électrique : 6 kva

Horaires de chauffage : Suivant programmation – Veiller à baisser les radiateurs au départ de la salle

Mise en route chauffage : Robinets thermostatiques à activer

Si le compteur disjoncte : appeler le n° de portable des Elus

Ne pas brancher plusieurs appareils sur la même prise



Accès interdit aux armoires électriques

4/ CONSIGNES D'UTILISATION DE LA SALLE

La salle n'est pas un local à sommeil et ne peut en aucun cas servir d'hébergement pour la nuit.

Gestion des portes :

- ⇒ Accès par clé
- ⇒ Après la manifestation, vérifier tous les accès

Horaires d'utilisation :

- ⇒ Fermeture impérative de toutes manifestations à 2 h 00 du matin

Nettoyage :

⇒ Le nettoyage de la salle doit se faire à la fin de la manifestation, pour permettre une nouvelle location de la salle le matin

L'emprunteur s'engage à restituer les locaux après les avoir nettoyés et à signaler toutes dégradations en mairie.

⇒ **Tous les déchets (autres que les papiers) sont à évacuer par les utilisateurs**

Dégradations : Elles seront facturées au coût réel des réparations

Affichage :

⇒ Aucun affichage sur les murs

Défense formelle de fumer

La salle étant située dans une zone habitée, afin d'éviter tout désagrément aux riverains, le(s) bénéficiaire(s) s'engage(nt) à ce que les utilisateurs quittent la salle le plus silencieusement possible.

5/ ASSURANCE

↪ L'emprunteur de la salle doit s'assurer qu'il est couvert civilement notamment pour la mise à disposition de locaux

↪ La commune décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation

Plan d'évacuation Centre Social

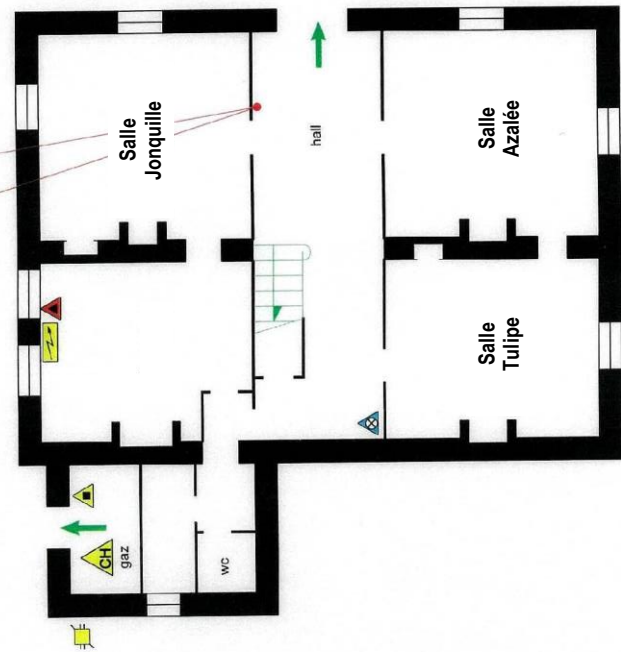
3571
10/2006

PLAN D'INTERVENTION

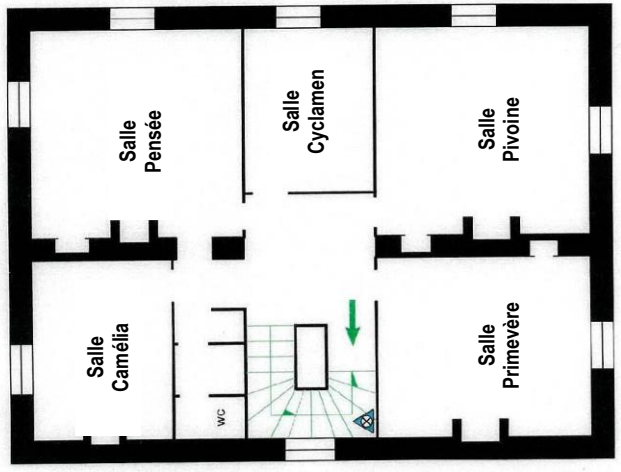
CENTRE SOCIAL

85130 LA VERRIE

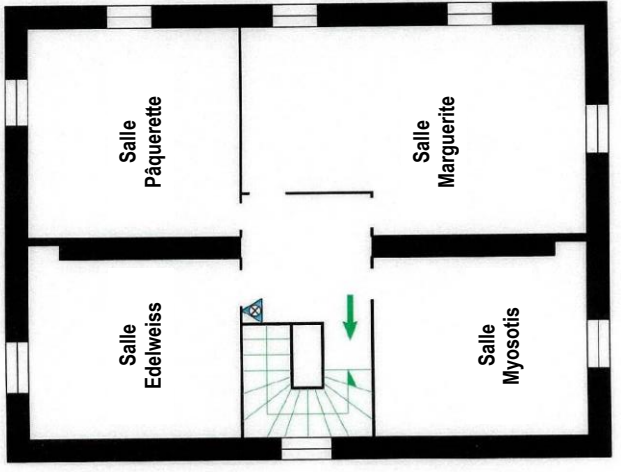
VOUS ÊTES
ICI



REZ - DE - CHAUSSEE



1er ETAGE



2ème ETAGE

LEGENDE POMPIERS

- Evacuation
- ▲ Extincteur poudre
- ▲ Extincteur CO2
- ▲ Extincteur eau pulvérisée
- ▲ Chauffage
- Coupure électrique
- Barrage gaz

